# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL de DONGES 2015-2018

## DONNEES GENERALES

*Nom et prénom du correspondant :* Martine ARDEOIS
*Fonction* : Maire-Adjoint aux affaires scolaires
*Adresse* : Hôtel de ville ; Place Armand MORVAN 44480 DONGES
*Téléphone* : 02 40 45 35 19 Port : 06 83 31 56 49
*Adresse électronique* : m.ardeois@ville-donges.fr
*Périmètre et public du PEDT* : Commune de DONGES
*Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type)* : Trois écoles de DONGES sont classées en dispositif REP à compter de la rentrée scolaire de septembre 2015 : il s'agit de l'école maternelle Danielle CASANOVA, de l'école élémentaire Aimé CESAIRE et de l'école primaire de la Pommeraye
*Public concerné* : élèves des écoles primaires publiques et privée de DONGES (maternelle et élémentaire)
*Nombre total d'enfants* : 1012 élèves
*Niveau maternelle -moins de trois ans* :
*Niveau maternelle - entre trois et cinq ans* : 409 élèves
*Niveau élémentaire* : 603 élèves
*Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat)* : 4

| **Etablissements** | **3 Etablissements publics** | **1 Etablissement privé sous contrat** |
|---|---|---|
| *Ecole maternelle Danielle CASANOVA* | 260 élèves | |
| *Ecole Aimé CESAIRE* | 367 élèves | |
| *Ecole de la Pommeraye* | 207 élèves (76 en maternelle + 131 en élémentaire) | |
| *Ecole St Joseph* | | 178 élèves (73 en maternelle +105 en élémentaire) |
| TOTAL | 834 élèves (336 en maternelle + 498 en élémentaire) | 178 élèves (73 en maternelle + 105 en élémentaire) |

## PARTENAIRES DU PROJET

*Partenaires institutionnels* :

- Services de l'ETAT : Direction départementale de la cohésion sociale de Loire-Atlantique (DDCS44)
  Education Nationale
- Caisse d'allocation familiale de Loire-Atlantique (CAF 44)

*Partenaires associatifs* :

- Office socioculturel de DONGES (OSCD)
- Associations de parents d'élèves : Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) représentée par l'Association dongeoise des conseils de parents d'élèves (ADCPE) de l'école maternelle CASANOVA et de l'école élémentaire CESAIRE ; Association des parents d'élèves élus de l'école de la Pommeraye ; Association des parents d'élèves de l'école St joseph (APEL)
- L'Organisme de gestion de l'école catholique (OGEC) de l'école ST Joseph

*Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT*

- Office socioculturel de DONGES (OSCD)
- Personnel communal ATSEM

Les familles :

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place par la Commune de DONGES, en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative, dès la rentrée scolaire de septembre 2013.

Une réunion de concertation a eu lieu le 19 Mai 2014 en présence de l'ensemble des partenaires y compris les parents d'élèves pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

En Novembre 2014, les parents ont été sondé à travers une enquête afin d'exprimer leurs attentes sur les horaires des écoles, la place des activités péri éducatives (TAP) et sur d'autres sujets de leurs choix.

L'information des parents a par ailleurs été améliorée puisque depuis la rentrée de septembre 2014, ceux-ci sont désormais destinataires d'un dépliant présentant les différentes activités péri éducatives proposées aux enfants.

## PILOTAGE DU PROJET

### Structure de pilotage :

La Ville de DONGES a institué un comité de pilotage constitué comme suit :

- Le Maire de DONGES, Le Maire-Adjoint aux affaires scolaires, le Maire-Adjoint aux affaires sociales-solidarité-logement et petite enfance, le Maire-Adjoint aux affaires culturelles, vie associative et jumelage, le Maire-Adjoint à la jeunesse, sports et loisirs , la conseillère subdéléguée à la petite enfance, la conseillère subdéléguée à la vie scolaire et à la jeunesse
- Le Directeur Général des services, la Responsable des services à la population, coordinatrice du projet, les représentantes des ATSEM
- Les Directeurs des 4 écoles de la Commune
- L'OSCD
- Les Associations de parents d'élèves ou de gestion
- Les partenaires institutionnels (DDCS 44 ; IEN, DDEN ; CAF 44)

### Coordination du projet :

Nom et prénom du coordinateur : DELVAL Laëtitia
Fonction : Responsable des services à la population
Adresse : Mairie de DONGES, Place A. MORVAN
Téléphone : 02 40 45 79 75
Adresse électronique : l.delval@ville-donges.fr

### Modalités de pilotage :

Il est prévu que le comité de pilotage se réunisse à deux reprises au minimum dans l'année :

- En début d'année scolaire, après la première période d'activités péri-éducatives
- Eventuellement à mi-parcours pour une évaluation d'étape
- En fin d'année scolaire, en mai pour une réunion de bilan et de préparation de l'année scolaire prochaine

Pour le lancement du projet éducatif de territoire de DONGES pour la période 2015-2018, le comité de pilotage s'est réuni le 27 avril 2015.
Parallèlement à ce comité de pilotage un comité de suivi a été mis en place pour assurer le suivi technique du projet. Il est constitué du Maire-Adjoint aux affaires scolaires, du Directeur Général des services, de la coordinatrice du PEDT, de représentants de l'OSCD et du personnel ATSEM

### Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

Dans la convention d'animation conclue entre la Commune et l'OSCD dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT de DONGES, il est prévu ce qui suit :

- La Commune et l'OSCD réaliseront une plaquette de présentation des activités périscolaires qui sera communiquée aux parents au début de chaque rentrée scolaire.
- Au début des cinq périodes d'activités (de vacances à vacances), l'OSCD précisera aux parents les activités péri éducatives organisées pour la période en cours et auxquelles leurs enfants sont susceptibles de participer (Communication d'une fiche de présentation par le biais du carnet de liaison des élèves par exemple).
- Par ailleurs, il conviendra pour l'OSCD de valoriser en fin d'année scolaire les productions des enfants participant aux ateliers à l'aide de moyens adéquats (Par exemple : tenue d'un stand à la fête des écoles (ou kermesse) pour montrer à l'aide de photos, films, créations…les fruits des ateliers auprès des enfants ; présentation par les enfants de l'une de leurs réalisation sur le podium de la fête des écoles (ou kermesse)...
- Enfin, une information sera également publiée sur le site internet de la ville.

## METHODE, OBJECTIFS, EVALUATION

### Le Contexte : Analyse démographique et sociologique de la ville de DONGES

La Ville de DONGES est une commune de l'estuaire de la Loire située dans un des départements les plus dynamiques de France sur le plan démographique et l'un de ceux où le chômage progresse le moins vite grâce à l'équilibre entre industrie, agriculture et services. Ce dynamisme entraîne des modifications importantes, en particulier dans les communes, autrefois rurales, qui font partie comme DONGES de la troisième couronne de Saint Nazaire et des dix communes de la CARENE, communauté d'agglomération de 115 951 habitants (chiffre de 2009).

*N.B* : La plupart des éléments de contexte qui vont suivre sont extraits du diagnostic partagé dans le cadre du projet social de l'OSCD pour la période 2015-2018

- *L'évolution récente : une population en hausse*

Depuis 1999 la population dongeoise augmente à un rythme moyen de 0,84% par an pour atteindre le chiffre de 6748 habitants en 2010 (recensement).

| | De 1999 à 2006 | De 2006 à 2011 |
|---|---|---|
| Variation annuelle de la population | 0,40% | 1,70% |
| Due au solde naturel (naissances - décès) | 0,30% | 0,50% |
| Due au solde apparent des entrées et sorties | 0,10% | 1,20% |
| Taux de natalité (pour mille) | 12,1 | 15,2 |
| Taux de mortalité (pour mille) | 9,2 | 10,2 |

Cette augmentation récente est, depuis 2006, due pour l'essentiel au solde apparent des entrées/sorties (population arrivant – population quittant la commune). Le solde naturel est conforme à celui de la CARENE, tant en ce qui concerne la natalité que la mortalité.

La hausse de la population est particulièrement sensible depuis 2006 en effet, entre 1999 et 2006, cette hausse n'était que de 0,4%, en moyenne. Elle est passée à 1,7%, ce qui représente une hausse supérieure à celle de la moyenne de l'agglomération nazairienne (territoire de la CARENE : +0,2%) et du département (+1%)

Pour les années à venir, la population devrait continuer à augmenter du fait de certaines modifications du Plan Local d'Urbanisme qui vont favoriser les constructions dans certaines zones au nord du bourg et dans les villages du nord de la commune. Par ailleurs, de nouveaux collectifs sont prévus dans le centre du bourg mais ceux-ci seront plus particulièrement destinés à des personnes âgées.

- *la structure par âge : un pourcentage d'enfants et de 30-40 ans supérieur à la moyenne départementale* *(source : INSEE – recensement 2011)*

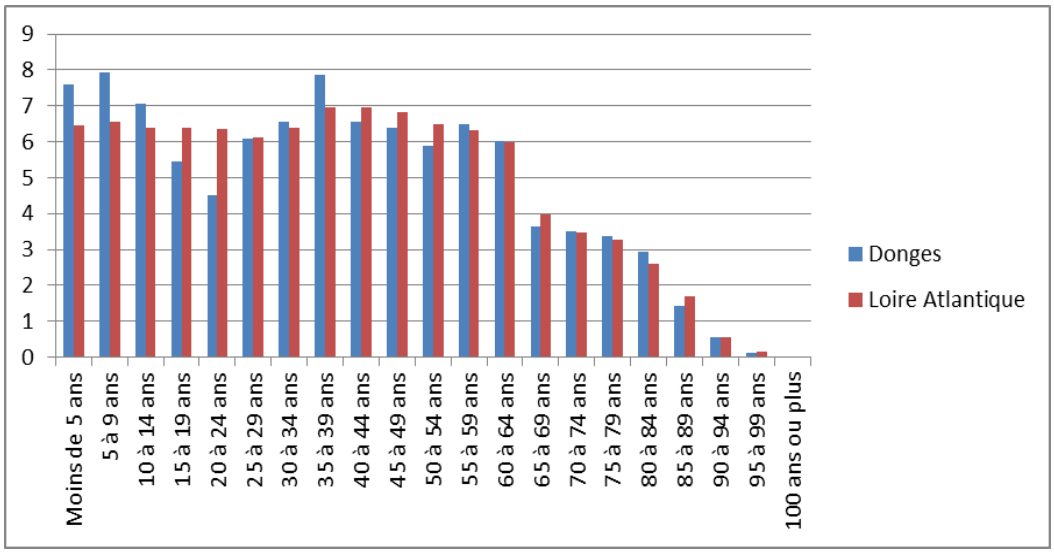


Le poids des moins de 14 ans est plus nombreux dans la population dongeoise que dans celle du département. Il en est de même de celui des 30 à 40 ans. Ces deux données sont probablement liés puisque les 30-40 ans sont les parents des moins de 14 ans. En revanche, les 15 – 24 ans sont moins nombreux, peut-être parce que les jeunes effectuent leurs études ailleurs ou quittent la commune pour chercher du travail.

- *La structure des familles : beaucoup de couples avec enfants*

*Pourcentage de ménages d'une personne dans la population en 2011*

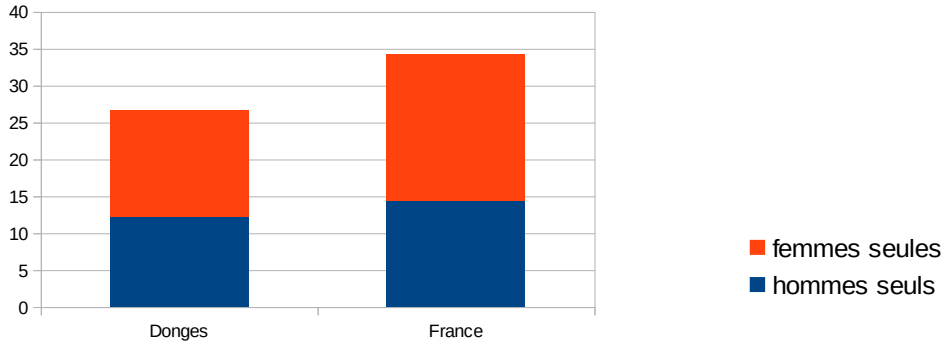


Le pourcentage de personnes vivant seules est beaucoup moins important à Donges que dans la moyenne nationale.

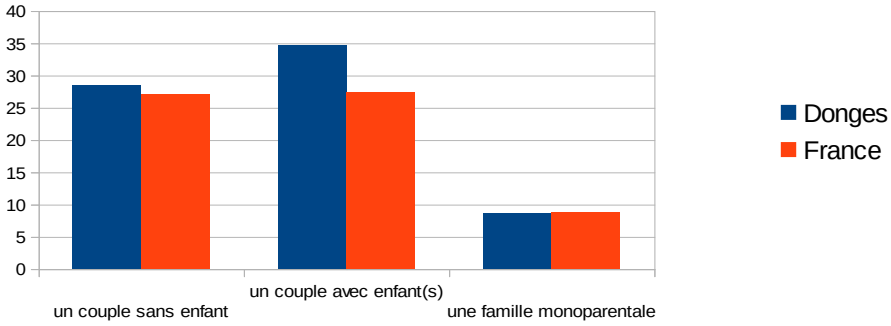

***Typologie des ménages avec familles en 2011***

Les couples avec enfants sont, proportionnellement plus nombreux à Donges que sur l'ensemble du pays, ce qui est à mettre en relation avec le poids des moins de 14 ans et celui des 30-40 ans dans la population.

La population de Donges vit davantage en couple que dans la moyenne française et le nombre de couples avec un, deux ou trois enfants y est également plus important, ainsi, logiquement que le nombre d'enfants. Cette situation a des répercussions directes sur les activités du centre social (OSCD) qui adapte les structures d'accueil afin de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.

- *Une fréquentation en hausse des structures d'accueil périscolaire et de loisirs* *(Données OSCD)*

Le pourcentage important de familles avec enfants explique en partie la très forte hausse de la fréquentation des accueils de loisirs et accueils périscolaires constatée depuis quelques années :

| | **2010** | **2013** | **Evolution** |
|---|---|---|---|
| **Accueil Périscolaires (heures)** | 19750 | 32924 | 66,00% |
| **Accueil de loisirs (heures)** | 43246 | 52748 | 22,00% |

Cette explication ne suffit cependant pas à expliquer une telle hausse. Il doit y avoir d'autres facteurs en cause, en particulier les aspects relatifs au travail des parents.

- *Population active : de nombreux ouvriers*

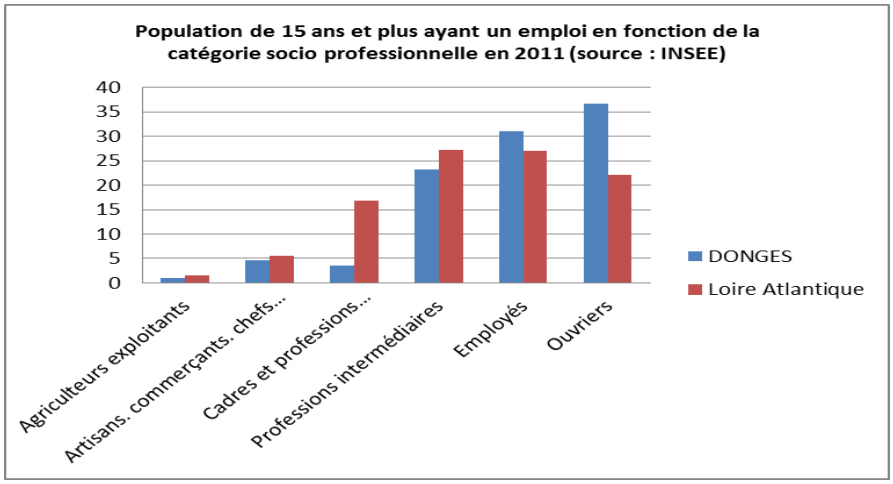


Les ouvriers représentent plus de 36% des personnes de référence des foyers dongeois contre 22 % pour la Loire Atlantique. Les employés sont eux-aussi plus nombreux à Donges que dans l'ensemble du département. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 3,4% des personnes à Donges contre 16% en Loire Atlantique.

- *Le travail des femmes : en forte hausse*

***Taux d'activité féminine (INSEE)***

| | 1999 | 2009 |
|---|---|---|
| **Donges** | 40,7 | 69,7 |
| **CARENE** | 44,5 | 66,7 |
| **Loire Atlantique** | 49,3 | 62,5 |
| **France entière** | 48,7 | 68 |

Le taux d'activité féminine à Donges était nettement plus faible que la moyenne nationale en 1999, il a nettement augmenté depuis pour devenir supérieur à celui du département.

***Taux d'activité féminine (CAF)***

| | 2011 | 2013 |
|---|---|---|
| **Donges** | 61,4 | 77,7 |
| **CARENE** | 54,7 | 71,7 |
| **Loire Atlantique** | 60,6 | |

Les chiffres de la CAF sont basés sur le nombre d'allocataires, ils peuvent donc être différents de ceux de l'INSEE mais, là encore, on constate que le taux d'activité féminine à Donges est particulièrement élevé. Il a encore progressé pour atteindre 77,7% en 2013 (sources CAF)

Ce fort taux d'activité féminine, lié au grand nombre de familles avec enfants sur Donges, entraîne un fort besoin de mode de garde pour les enfants, ce qui contribue, avec la hausse du nombre d'enfants dans la commune à expliquer l'augmentation du nombre d'enfants accueillis dans les structures de petite enfance et la bonne activité du relai assistantes maternelles (RAM).

- *Un revenu médian inférieur à la moyenne départementale et nationale*

Le revenu médian dongeois par unité de consommation (soit le revenu tel que 50% des ménages gagnent moins, ramené au nombre de personnes par foyer) était en 2009 de 17481 € contre 17812 € pour la CARENE et 18806 € pour la Loire Atlantique.

| | Donges 2011 | CARENE 2011 | Loire Atlantique 2011 |
|---|---|---|---|
| **Revenu net moyen par foyer fiscal** | 21083 | 22749 | 25700 |
| **Pourcentage de foyer fiscaux imposables** | 56 | 56,4 | 59,6 |

Donges fait partie des communes de la CARENE où « les revenus par unité de consommation et la part des ménages imposés sont plus faible qu'au niveau départemental et national, ce qui est paradoxal puisque la population est très majoritairement propriétaire de son logement. Ces revenus sont essentiellement issus des traitements et salaires et, dans une moindre mesure, des retraites. A contrario, la part des bénéfices et autres revenus du patrimoine y est très faible. Les inégalités de revenus y sont globalement assez faibles : la structure relativement homogène des emplois génère en effet une échelle de rémunération plus resserrée.

Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de très riches à Donges, ni de très pauvres. Cela signifie seulement qu'il ne s'agit que d'une faible part de la population.

- *L'importance des classes moyennes*

L'importance des classes moyennes à DONGES est confirmé par les données communiquées par la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique.

**Pourcentage d'allocataires CAF percevant des minimas sociaux en 2013 :**

**Donges :** 19,15%

**CARENE :** 27,56%

Il est logique que ce pourcentage soit relativement faible à Donges puisque nous sommes dans une commune dont la majorité des habitants est propriétaire de son habitation.

Répartition des adhérents CAF en 2013 en fonction du quotient familial (pourcentage)

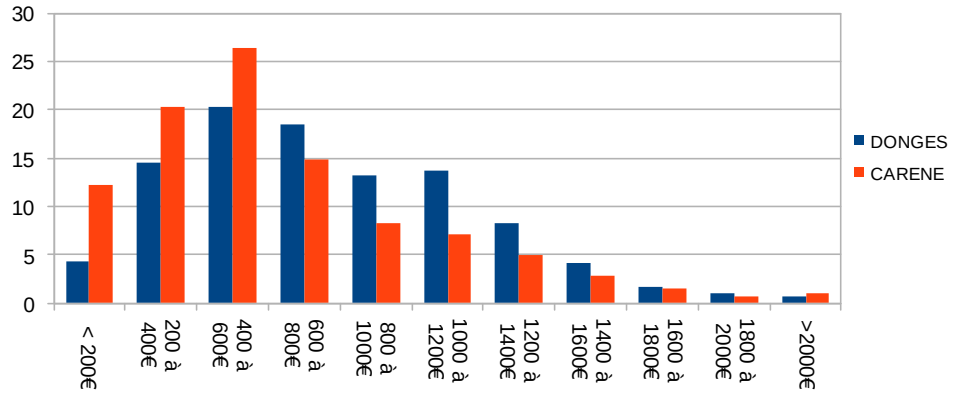


Les adhérents CAF avec un quotient familial inférieur à 600 € sont, proportionnellement, moins nombreux que dans l'ensemble de la CARENE. Il en va de même des familles ayant un quotient de plus de 2000 €. Cela nous confirme l'importance des classes moyennes à Donges.

- *Un taux de chômage plutôt plus faible que la moyenne nationale (source INSEE) :*

En 2009, le taux de chômage était de 10% à Donges contre 9,5% en Loire Atlantique et 11,7% sur l'ensemble de la France.

En 2011, le taux de chômage à Donges était toujours de 10% contre 10,5% en Loire Atlantique et 12,3% sur l'ensemble de la France.

Nous ne disposons pas de chiffres plus récent mais il semble que la situation de la population dongeoise au regard de l'emploi soit un peu meilleure qu'au niveau national et que la situation ne s'aggrave pas.

- *Des familles aux revenus moyens en situation financière précaire*

Les travailleurs sociaux (CAF, Conseil Général, CCAS) consultés en juin 2014 ont davantage insisté sur les familles, aux revenus moyens, qui sont dans une situation financière précaire du fait de l'endettement consenti pour acheter leur maison. Lorsque l'un des parents se retrouve sans travail ou que le couple se sépare, la situation peut très vite devenir critique, non seulement sur le plan financier mais également sur la vie de familles (violences) et ce, d'autant plus que les problèmes financiers entraînent fréquemment des disputes au sein des couples. Au dire des travailleurs sociaux, ces difficultés sont très prégnantes sur la commune de Donges et en forte augmentation.

- *des situations sociales préoccupantes en augmentation* *(Source CCAS*)

Entre 2010 et 2011, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a enregistré 15% de demandes supplémentaires. Les catégories en augmentation sont principalement des jeunes (20% des personnes ont entre 18 et 25 ans alors que les 15 – 29 ans ne représentent que 15% de la population) et des retraités, ce qui est nouveau.

Les familles monoparentales et les jeunes couples, parfois avec enfants font partie des plus fragiles. Or nous avons vu qu'ils sont, en proportion, plus nombreux à Donges qu'ailleurs. De plus en plus de personnes ont des ressources très faibles car, pour différentes raisons, elles ne bénéficient pas des minimas sociaux.

Le Resto du Cœur de Pontchâteau est intervenu au mois de septembre 2011 auprès des élus de Donges car le nombre de familles dongeoises qui s'y rendent est de plus en plus important.

Le Secours Populaire à Donges intervient de plus en plus à destination des familles en difficulté.

## Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

- *Une culture du partenariat éducatif centrée sur l'enfant*

L'enfant a toujours été au centre des préoccupations des élus et de ses partenaires. C'est pourquoi la réforme des rythmes scolaires a été appliquée dès septembre 2013. La semaine de 4 jours 1/2 est ponctuée de temps d'enseignement et de temps d'activités péri éducatifs. Les enfants ont classe le mercredi matin et les activités sont proposées chaque jour sur le temps de la pause méridienne. Depuis septembre 2011, l'école Aimé CESAIRE accueille une classe d'inclusion scolaire (CLIS 1). D'un effectif maximum de 12 élèves, cette classe permet à des enfants ayant des troubles de l'apprentissage de poursuivre leur scolarité dans une école proche de leur domicile. Ils peuvent être inclus dans une autre classe de l'école pour suivre les mêmes enseignements que les autres enfants quand leurs capacités leur permettent.

De même, tous les ans, en partenariat avec l'Inspection académique, la Commune planifie une offre éducative. Ces conventions issues des projets d'école de chaque Etablissement, permettent des interventions sur le temps scolaire par des professionnels extérieurs. L'objectif étant d'offrir un parcours artistique, culturel, sportif et scientifique à l'enfant tout au long de sa scolarité : Interventions par exemple de Musique et danse en Loire-Atlantique pour la musique, de l'Ecole municipale d'arts plastiques de la Ville de St Nazaire pour les arts plastiques et du Parc Naturel régional de Brière pour l'éducation à l'environnement…

La Commune a toujours favorisé un service de restauration scolaire de qualité. Ainsi chaque groupe scolaire dispose d'un Office de restauration sur site limitant ainsi les déplacements des enfants : Il existe ainsi un Office de restauration scolaire à la Souchais, un Office également à l'école St Joseph et un autre à l'école de la Pommeraye. Le passage à la rentrée scolaire de septembre 2015 d'un système de restauration en liaison chaude à un système fonctionnant en liaison froide en lien avec l'entente intercommunale avec les villes de St Nazaire, ST Joachim et la Chapelle des marais (UPAM) ne remettra pas en cause ce fonctionnement qui donne satisfaction. L'évolution du nombre de rationnaires conduira néanmoins la Commune à installer une structure modulaire en complément des salles de restauration actuelles de l'Office de la Souchais dans l'attente d'une solution définitive en dur.

Pour l'organisation des activités péri éducatives sur la Pause méridienne, la Commune a fait également le choix de la proximité. L'OSCD missionné par la Commune intervient directement sur site.

Cette culture du partenariat a permis de développé des projets ambitieux à l'exemple du projet éducatif local qui offre sur les temps péri et extra scolaire un panel d'actions en direction des enfants et des jeunes ayant pour finalité

- les apprentissages et découvertes artistiques et culturelles
- la valorisation du lien social et l'acquisition des règles de vie
- les apprentissages et les découvertes de soi, de l'autre et de son environnement

Au titre des activités péri ou extra scolaires, notons l'éveil sportif des 4-6 ans en lien avec l'éducateur sportif communal, l'Office municipal des sports (OMS) et les clubs sportifs. Par ailleurs sont développées des activités artistiques telles les ateliers théâtre. Trois ateliers théâtre sont ainsi organisés à l'Espace Renaissance ( pour les 6-9ans ; les 10-13 ans et les 14-17ans). Ils permettent de s'ouvrir aux joies de la découverte des textes et de la création théâtrale.

- *Des services communaux de qualité au service de la petite enfance et de l'enfance*

La Commune dispose sur son territoire de services communaux de qualité à destination de la petite enfance.

***Le Multi accueil Bout'chou*** sis 42 rue des écoles, constitue un lieu de vie qui favorise l'épanouissement et le bien être de l'enfant, de la naissance à ses 4 ans. Les enfants sont confiés à la responsabilité de professionnelles (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et axillaires de petite enfance) . Trois axes majeurs orientent leur mission :

- Le respect de chaque enfant
- La construction de son autonomie
- L'accompagnement vers la socialisation

Afin de répondre aux demandes diverses des familles, l'accueil peut –être régulier, occasionnel ou d'urgence.

Ce service municipal fonctionne en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique (CAF 44), la mutualité sociale agricole (MSA) et le service de protection maternelle et infantile (PMI) du Conseil général. Le Multi accueil propose un espace sécurisé, des activités plus structurées : psychomotricité, modelage, chansons ainsi qu'un espace particulier pour les bébés.

le Multi accueil Bout'Chou est bien fréquenté car il fonctionne aujourd'hui au maximum de sa capacité . C'est un lieu ouvert sur l'extérieur. Régulièrement, des actions sont organisés en lien avec la Médiathèque Jules VERNE, la Maison de retraite , les écoles, l'accueil de loisirs.

***Le Relais petite enfance,*** sis 1 rue de la Souchais**,** veut être un lieu d'accueil unique pour répondre aux questions des parents et futurs parents sur les modes de garde proposés sur la Commune. Il assure une information sur les possibilités d'accueil du jeune enfant sur la commune. Il aide à identifier le besoin d'accueil et accompagne les parents dans les démarches administratives. Il reçoit les demandes de préinscription en accueil régulier au Multi-accueil et informe du suivi de la demande.

***Le Relais assistantes maternelles (RAM*)**, sis 1, rue de la Souchais est destiné quant à lui aux parents et aux assistantes maternelles.

Pour les parents, le RAM constitue un lieu d'échange autour de l'accueil de l'enfant. Il propose des soirées thématiques, une aide à la recherche d'une assistante maternelle agréée. Il apporte un soutien dans l'accomplissement des démarches administratives obligatoires et donne des renseignements sur la tarification, les aides foncières ainsi que sur, les droits et devoirs d'un employeur.

Pour les assistantes maternelles, le Ram est un lieu d'échange et de dialogue au sujet de l'accueil des enfants. IL propose des soirées thématiques, de la documentation professionnelle et des jeux disponibles à l'emprunt. Il informe sur le statut , la législation, la tarification, les droits et devoirs des assistantes maternelles et sur les places disponibles.

Il fonctionne en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique, le Conseil Général et la MSA.

***Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P) – Trois p'tits points*** , sis 3 , rue de la Souchais fonctionne en partenariat avec le Conseil Général et la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique. Ouvert deux matinées par semaine, deux professionnelles accueillent les parents et leurs enfants de moins de 4 ans ainsi que les futurs parents.. C'est un espace de partage, de rencontres, de jeux et de découvertes, de parole et d'écoute.

***Les Ateliers parents-enfants ( 0 à 3 ans)*** proposent aux parents des rencontres avec d'autres parents, des échanges sur ce qu'il vivent en tant que parents, des temps de jeux avec leurs enfants et la découverte d'activités

à faire à la maison. Les enfants peuvent y rencontrer d'autres enfants et de nouveaux adultes, et découvrir des activités, toujours proposées, jamais imposées.

Les ateliers sont ouverts un samedi par mois au 1, rue de la Souchais.

***La Médiathèque Jules VERNE**,* sis 13, Rue Laennec offre en centre ville un accueil et fonds renouvelé de livres, revues, DVD. Ce service municipal ouvert du mardi au samedi organise également diverses animations en lien avec les partenaires de la commune.( OSCD, écoles, Multi accueil….).Cf ; La dernière exposition « Donges dans la grande guerre » qui a proposé des animations autour de ce thème à toutes les classes de CM1 et CM2 de la commune. L'heure du conte , par ailleurs, est une animation qui fonctionne avec des conteurs professionnels mais aussi avec le groupe local « les mamans racontent ». Selon la programmation, le public visé en priorité est le très jeune public : à partir de 6 mois, 8 mois, 2 ans, 3 ou 4 ans…..

La Médiathèque Jules VERNE est ouverte en juillet et Août. Des lectures pour les enfants de 3 à 10 ans sont notamment proposées gratuitement en juillet par les bibliothécaires tous les mercredis et vendredis matins.

- *Un Centre socio culturel de 30 ans d'expérience en lien avec un tissu associatif dynamique*

En sa qualité de Centre social, l'Office socioculturel de DONGES (OSCD) a pour mission d'être un équipement de quartier à vocation globale, un équipement à vocation familiale et intergénérationnelle, un lieu d'animation de la vie sociale ainsi qu'un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Ces missions définies par la CAF de Loire-Atlantique orientent fortement le travail de l'Office.

L'OSCD intervient donc, en sus du soutien administratif, dans quatre grands secteurs opérationnels :

- **Le secteur enfance** * qui a en charge deux accueils périscolaires, un accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires, de l'aide aux devoirs, des camps, des sorties et des stages divers ainsi que, depuis septembre 2013, l'organisation des Temps d'Activités Périscolaire le midi dans les différentes écoles de Donges.
- **Le secteur jeunesse** qui accueille les jeunes de 10 à 18 ans à la Maison des Jeunes, organise des camps et des sorties, met en place des actions de prévention des conduites à risque ainsi que des concerts. Les animateurs jeunesse font également de l'animation de rue.
- **Le secteur adultes** qui propose, chaque année une quinzaine d'activité variées sous forme d'ateliers ou de stages et qui organise une dizaine d'événements par an (braderies, spectacles, expositions, concours photo, course aux œufs à Pâques, randonnée familiale...)
- **Le secteur familles** , qui gère la « Pause Café » et organise des sorties ou des week-end familiaux, des activités parents- enfants et, l'aide au départ en vacances et le soutien à des projets des habitants (SEL)

***Sur l'aspect plus particulier du secteur enfance,** notons que deux accueils péri scolaires ( 2 à 12 ans) sont gérés par l'office socio culturel de Donges . Il accueille les enfants scolarisés des écoles publiques dans la « Maison de l'Enfance et de la Jeunesse »pour l'accueil péri scolaire de la Souchais situé dans le centre. Pour les enfants de l'école de la Pommeraie, l'accueil se situe dans les locaux de l'école. La fréquentation est en augmentation. 200 familles étaient inscrites en 2011 à la Souchais et 87 à la Pommeraye ce qui représente 440 enfants ( 299 à la Souchais et 141 à la Pommeraye). Les enfants scolarisés à l'école Sr Joseph ont leur propre accueil associatif. Par ailleurs, l'OSCD propose aux enfants de primaire un soir par semaine un service gratuit d'aide aux devoirs.

L'Office qui fête en 2015 ses 30 ans d'existence, a pour but également de promouvoir, soutenir et favoriser l'action des associations. Elle soutient techniquement les associations sans jamais intervenir de son propre chef dans la vie de ces associations. Elle aide à la coordination de leurs activités et tente d'établir une concertation entre les diverses associations
Le tissu associatif à Donges est dense puisque la commune compte 50 associations dans les domaines sociaux et culturels, 20 associations sportives regroupées dans un Office Municipal des Sports et 8 associations scolaires.

28 de ces associations sont adhérentes à l'OSCD (dont l'OMS qui regroupe les associations sportives) et 12 sont membres du CA. L'OSCD travaille de façon plus où moins régulière avec onze d'entre elles à des projets divers.

Six nouvelles associations ont vu le jour depuis 2009 et l'OSCD a participé à la création de deux d'entre elles.

Sur le plan sportif, 26 associations proposent des sports variés et sont regroupées au sein de l'Office Municipal des Sports avec lequel l'OSCD travaille de façon régulière (participation mutuelle au conseil d'administration, mise à disposition d'une salariée de l'OSCD pour effectuer des tâches administratives pour l'OMS).

Sur le plan culturel, l'association Ciné Donges gère le cinéma, les Mulots Chevelus sont un Club de Protection de la Nature et l'Amicale Laïque propose des cours de musique ainsi que d'art plastique pour les enfants. L'association Totalmente Tango propose, quant à elle, des cours de danse, Donges Accueil organise des sorties et des ateliers créatifs et l'Association Rêve de Loire propose du théâtre pour les adultes et les adolescents. Les ziX, une jeune association, propose des cours de Zumba et organise des événements. Toutes ces associations sont adhérentes à l'OSCD. La commune compte également une troupe de théâtre enfants ainsi qu'une chorale, gérées par la Ville de Donges.

L'OSCD, quant à lui, complète cette offre en proposant 18 animations adultes ainsi que des stages artistiques ou culturels pour les enfants et les jeunes, dans le cadre de ses structures d'accueil.

## Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

- <u>La répartition géographique de la population</u>

La Commune de Donges est très étendue et compte de nombreux hameaux ainsi que d'importantes zones de marais et d'activité agricole à préserver. Elle est traversée par la voie express Nantes-Saint Nazaire. Le bourg est nettement à l'écart de cet axe de communication et les trois principaux hameaux se situent, par rapport à celui-ci, de l'autre côté de la voie express.

Le secteur nord ouest de la commune qui comprend ces trois villages (la Pommeraye, Revin et Er) représente un tiers de la population communale et cette proportion ne devrait pas baisser dans les années à venir puisque le Bourg, compte tenu des zones de marais et de la raffinerie ne pourra s'étendre que difficilement. La Pommeraye compte une école. Ses habitants ont une tendance naturelle à se rendre à Montoir de Bretagne ou à Besné, voire à Pont-Château plutôt qu'au bourg de Donges. Ils sont regroupés dans des associations actives.

De nombreux autres villages, plus petits sont disséminés sur la commune.

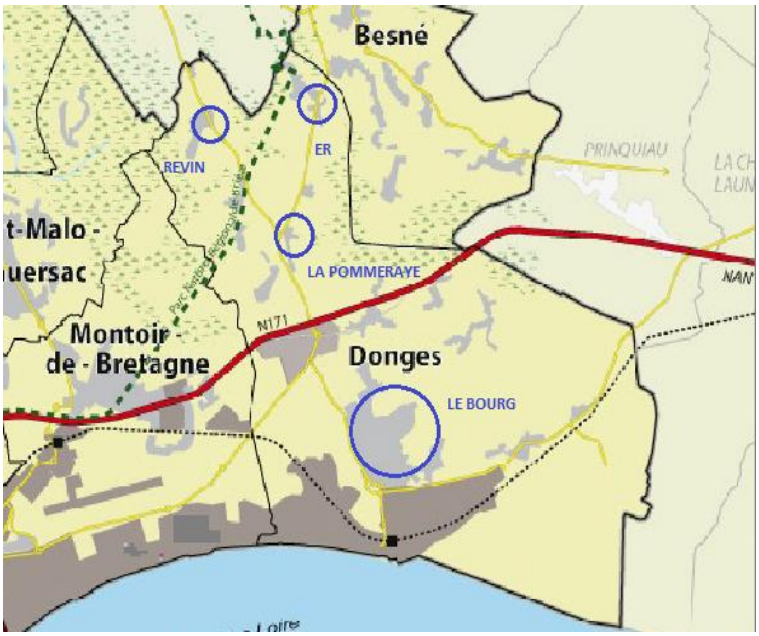


Entre 2008 et 2011, 44% des logements autorisés sur la commune l'ont été au sein des villages et hameaux.

La comparaison des cadastres de 2008 et 2011 indique une forte dispersion spatiale dans l'implantation des nouveaux logements réalisés. Près de 60% de ces constructions «en diffus» ont concerné la partie Nord de la Commune.

RÉPARTION PAR VILLAGES/HAMEAUX DES LOGEMENTS CONSTRUITS ENTRE 2008 ET 2011.

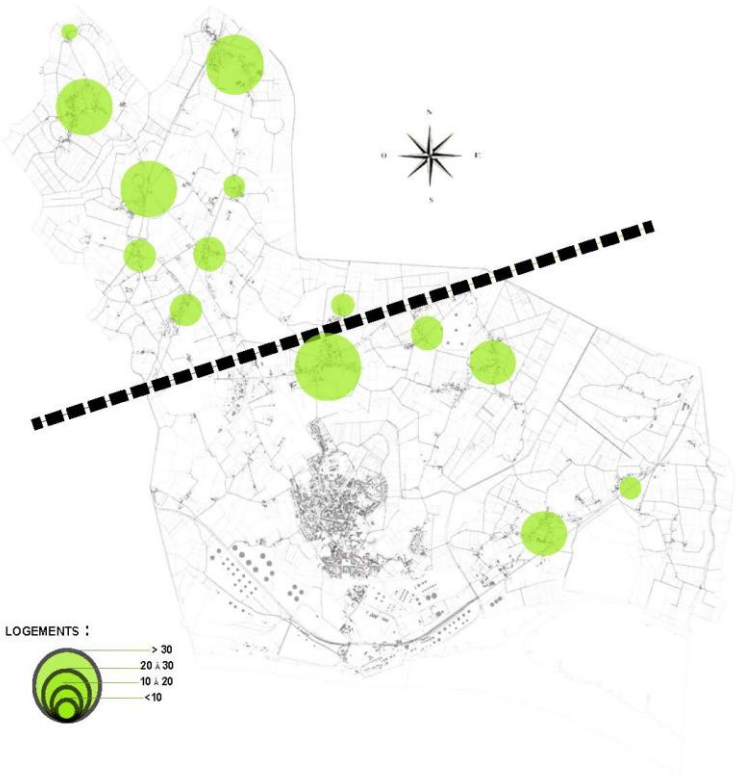


Source: cadastre 2008, 2011

## Et Demain

Le scénario d'évolution des villages et hameaux a été établi à travers l'analyse des zones constructibles non-bâties du P.L.U en vigueur. Cette estimation apporte les indications suivantes en terme de potentiel constructible sur la Commune :

### En extension/bourg

| Zonage | Secteur | Surface (ha) | Potentiel en logements |
|---|---|---|---|
| 1 AU | La Souchais | 3 | 40 |
| | ZAC Ecottais 1 | 14,3 | 130 restants |
| 2 AU | ZAC Ecottais 2 | 22 | 350 à 400 |

### En extension/hors bourg

| Zonage | Secteur | Surface (ha) | Potentiel en logements |
|---|---|---|---|
| 1 AU | Revin | 2,7 | 15 à 20 (restant) |
| 2 AU | La Pommeraye | 4,2 | 50 à 70 |

**LOCALISATION DES POTENTIELS CONSTRUCTIBLES EN DEHORS DE LA ZONE AGGLOMÉRÉE**

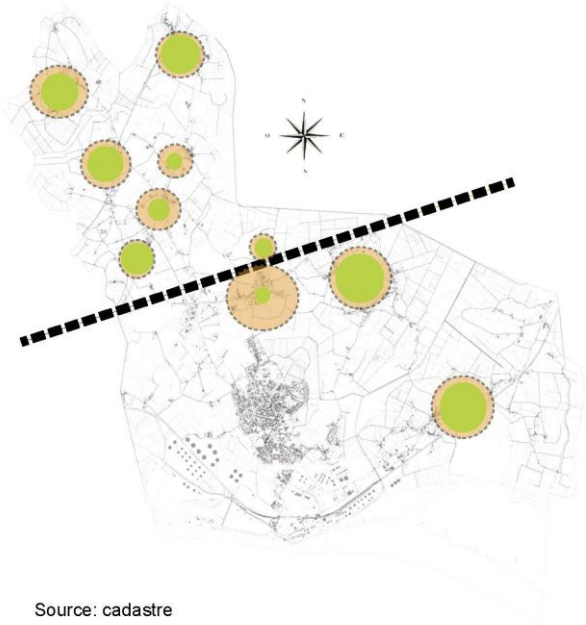

Source: cadastre

Le plan ci-après permet de situer la zone d'urbanisation future de 4,2 ha à proximité immédiate de l'école de la Pommeraye.

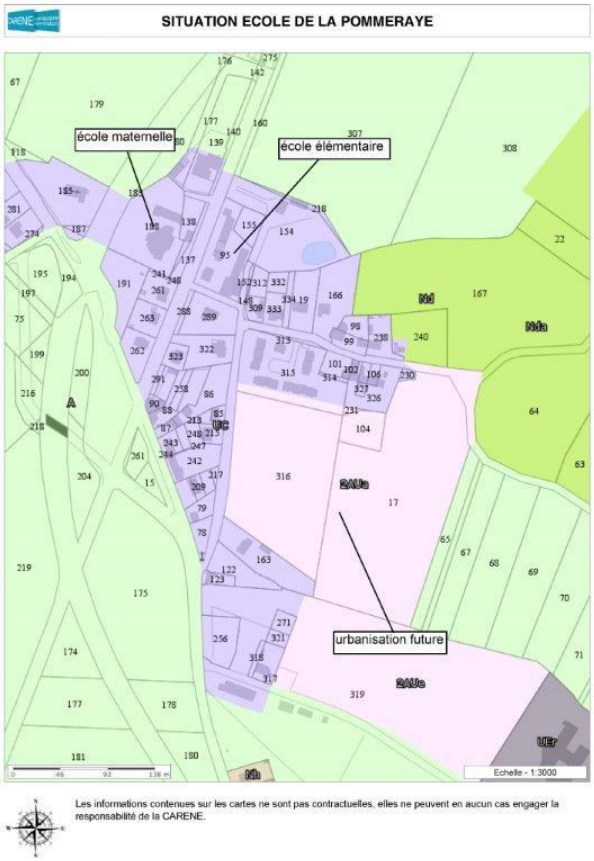

- <u>L'option prioritaire de services de proximité</u>

Dans le cadre du PEDT, la Commune a pris l'option de services au plus près des enfants. Il s'agit d'une priorité qui permet d'assurer en continuité des heures de classe des activités péri éducatives sur la pause méridienne. Celles-ci se déroulent tous sur le site de chaque Etablissement scolaire sans générer de déplacements supplémentaires.

Cette option s'inscrit dans la continuité des choix déjà faits pour ce qui concerne la restauration scolaire et l'accueil périscolaire dont les services sont mis en œuvre également sur chaque site : Groupe scolaire de la Souchais, école de la Pommeraye et école St Joseph.

## Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

La Commune soumet au Comité de pilotage du 27 avril 2015 quatre grandes orientations pour construire ce projet :

***Les 4 grandes orientations*** :

- Favoriser l'épanouissement des enfants en donnant accès à tous à des activités péri éducatives notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs, environnemental, de la citoyenneté, de la découverte scientifique, des nouvelles technologies

- Rechercher la cohérence avec les différentes propositions éducatives de la Commune : projets d'écoles, projets éducatifs menées par les associations locales notamment sportives et la mise à disposition des équipements communaux et intercommunaux

- Apporter une attention particulière aux enfants de maternelle pour organiser les temps de calme et de repos dont ils ont besoin

- Permettre à l'enfant en primaire d'être acteur de son projet

## Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) :

Le projet mis en œuvre visera pour le niveau élémentaire à :

- favoriser la participation des enfants
- porter une attention particulière à la notion de respect
- favoriser la socialisation
- être un lieu d'épanouissement de l'enfant

Les actions menées dans le cadre du PEDT sont des sensibilisations à des activités et ne pourraient s'apparenter à une recherche de performance, quelle qu'elle soit. Il s'agit, dans une dynamique périscolaire de permettre aux enfants de découvrir sous un œil ludique une activité qui amènera ultérieurement ou non à compléter la pratique en intégrant le monde associatif.

Ces objectifs sont précisés dans la convention d'animation conclue entre la Commune et l'OSCD.

## Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

La Commune a approuvé un ***projet éducatif local (PEL) pour la période 2012 – 2015***. Il s'agit d'un réel atout pour le territoire et qui sera soutenu (Cf. Supra « Atouts du territoire » présentant les orientations du PEL). En accord avec les partenaires, le futur PEL pourrait, dans une logique d'harmonisation et de cohérence, prendre la forme d'un avenant au présent PEDT. Pour rappel le PEL a pour but d'assurer hors temps scolaire, pour les enfants concernés, des apprentissages et découvertes artistiques et culturelles, la valorisation du lien social et l'acquisition des règles de vie ainsi que des découvertes de soi, de l'autre et de son environnement.

Le ***Contrat enfance jeunesse (CEJ) 2012-2015*** prend en considération la volonté de la Commune d'assurer une véritable mixité sociale et une accessibilité à tous dans les structures d'accueil. Les orientations tirent l'enseignement du diagnostic partagé avec la CAF de Loire-Atlantique qui prévoit une forte augmentation du nombre d'enfants sur la Commune. Elles visent à augmenter le nombre de places d'accueil ainsi que l'amplitude d'ouverture des structures existantes tout en soutenant la parentalité et en favorisant prioritairement l'accueil des familles en difficulté.

Le ***projet jeunesse de territoire(PJT) 2013-2015*** conclu avec le Département de Loire-Atlantique vise à offrir à tous les jeunes de DONGES, sans discrimination, les moyens de vivre leur jeunesse pour que chacun accède à l'autonomie et à l'épanouissement nécessaires à l'expression de soi et de sa citoyenneté.

Le PEDT intègre les grandes orientations de ces dispositifs en veillant notamment à permettre l'accès à tous aux activités péri éducatives proposées et cela sans frein financier puisque la Commune a décidé de la gratuité des activités TAP.

## Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

**TAP élémentaire** :

Un comité de suivi est institué pour assurer le suivi et l'évaluation des activités TAP élémentaire. Il se réunira trois fois par an, en début d'année scolaire pour le démarrage des activités, à mi-parcours pour une évaluation d'étape et préparer la prochaine rentrée scolaire puis en fin d'année scolaire pour une réunion bilan.

Cette évaluation a pour objectif de faire un bilan quantitatif, qualitatif et financier des activités péri éducatives engagées et d'examiner notamment :

- L'état de la fréquentation des activités
- La qualité des activités organisées et le degré de satisfaction des acteurs du projet
- Le bilan financier et le budget prévisionnel
- La préparation de la rentrée scolaire

Le comité de suivi est constitué à parité de deux représentants élus de la Commune et de deux membres du bureau de l'OSCD. Les représentants de Commune et de l'OSCD peuvent être accompagnés par les techniciens de leurs choix.

- **TAP maternelle :**

Des rencontres seront programmées entre la Municipalité, la coordinatrice du PEDT et le personnel communal pour l'organisation des activités péri éducatives auprès des élèves de maternelle.

## INSCRIPTION ET LIENS AVEC LES FAMILLES

*Mode d'inscription aux activités proposées* : Modulable-L'analyse de l'expérience de presque deux années scolaires permet de proposer pour la rentrée de septembre 2015 le mode d'inscription des élèves élémentaires suivant :

- Pour l'école de la Pommeraye : inscription des élèves en début de chaque période d'activités (5 périodes dans l'année de vacances à vacances)

- Pour l'école Aimé CESAIRE : inscription uniquement pour les élèves de CP et CLIS en début de chaque période
- Pour l'école St Joseph : inscription uniquement pour les élèves de CP en début de chaque période.

*Gratuit/ Payant* : la Commune a décidé de la gratuité pour les parents de l'ensemble des activités péri éducatives

*Modalités d'information des familles* :

La Commune et l'OSCD réaliseront une plaquette de présentation des activités périscolaires en élémentaire qui sera communiquée aux parents au début de chaque rentrée scolaire.

Au début des cinq périodes, l'OSCD précisera aux parents les activités péri éducatives organisées pour la période en cours et auxquelles leurs enfants sont susceptibles de participer (Communication d'une fiche de présentation par le biais du carnet de liaison des élèves par exemple).

Par ailleurs, il conviendra pour l'OSCD de valoriser les productions des enfants participant aux ateliers à l'aide de ressources adéquates. A ce titre, l'OSCD communiquera auprès des familles sur les activités réalisées par différents moyens permettant de montrer l'implication des enfants et le travail des animateurs.

## ACTIONS ET ACTIVITES

**La nature des Activités/actions** proposées dans le cadre du PEDT

*En élémentaire* : les activités proposées aux élèves s'inscrivent dans une démarche de découverte et de sensibilisation des enfants à des pratiques sportives, culturelles, artistiques, scientifiques citoyennes ou de loisirs. Il s'adresse à tous les enfants scolarisés en élémentaire, qu'ils déjeunent ou non à la restauration scolaire.

Le projet est tourné vers l'enfant et s'inscrit en réponse à ses attentes. Il visera à répondre aux demandes des enfants par des animations ludiques.

Les activités proposées s'adapteront à la tranche d'âge du public utilisateur. L'enfant doit rester au centre du projet. C'est lui qui choisit son activité. Lors de la séance atelier, l'enfant peut laisser parler son imagination. Il peut lui-même proposer ses idées.

*En maternelle* : Une vigilance particulière sera apportée pour respecter le rythme de l'enfant, faire appel à des référents éducatifs stables et repérés par les enfants. De même, il sera opportun d'organiser ces activités dans des lieux déjà connus des enfants.

L'objectif restera l'adaptation des adultes aux enfants et non les enfants qui s'adapteront aux activités.

**Accueil Déclaré** : les activités mises en œuvre sont déclarées auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale.
**Activités/actions prévisionnelles** : activités de découverte et de sensibilisation des enfants à des pratiques sportives, culturelles, artistiques, scientifiques citoyennes ou de loisirs.

**Créneaux horaires envisagés** : Activités organisées sur le temps de la pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

**Lieux et locaux :** Les activités se déroulent sur le site de chaque école : locaux scolaires et cour de récréation

*TAP élémentaire* **:** Tous les enfants scolarisés en élémentaires sont concernés, qu'ils déjeunent ou non à la restauration scolaire.

*TAP maternelle* : Tous les élèves de maternelle sont concernés

**Nom Structure Organisatrice (mairie, club, asso) :**

*TAP élémentaire* : La Commune a confié à l'Office socio culturel de DONGES (OSCD) sis à DONGES, 40, rue des écoles la gestion des temps d'activités péri éducatifs pour les élèves de classes élémentaires. Compte tenu de l'organisation de la scolarité notamment à l'école de la Pommeraye et à l'école ST Joseph, l'OSCD peut accueillir également dans cette continuité sur chacun de ces sites des élèves de moyennes ou grandes sections de maternelle.

TAP Maternelle : C'est la Commune elle-même qui gère en principe les activités péri éducatives pour les élèves de maternelle.

Toutefois, la gestion des TAP s'adapte aux spécificités et contraintes propres à chaque site scolaire et peut conduire notamment à une prise en charge de moyennes ou grandes sections de maternelle soit par l'OSCD soit par le personnel communal.

**Observations sur l'organisation, la périodicité et l'inscription aux activités :**

*En élémentaire* : Les séances sont réparties sur cinq périodes de vacances à vacances, chaque période correspondant à six à sept semaines selon le calendrier scolaire en cours.

Une autorisation parentale permettant à l'enfant de participer aux activités péri éducatives sera sollicitée au préalable à l'aide du formulaire de renseignements mutualisé (document unique mis en place sur la Commune après concertation des Directeurs d'école, l'OSCD et la Mairie)

L'OSCD fait appel à des animateurs compétents et qualifiés pour encadrer un groupe d'enfants dans ce cadre périscolaire
En début de chaque période, l'OSCD, en accord avec les Directeurs d'école concernés, présente à l'ensemble des élèves élémentaires le programme d'activités péri éducatives qui leur est proposé à l'aide notamment de visuel (Forums regroupant les élèves par niveau par exemple).

En début de chaque séance les animateurs de l'OSCD utilisent un point de rassemblement fixe, visible et connu de tous les enfants pour leur permettre de participer aux ateliers organisés.

*En maternelle* : les enfants sont pris en charge directement par le personnel communal à l'issue de la pause déjeuner

**Des conventions sont-elles passées entre la municipalité et les organisateurs d'activités: OUI – NON**

**Les taux d'encadrement et la qualification des intervenants respectent la réglementation en vigueur : OUI – NON**

**Les temps et déplacements** (cocher les cases concernées) :

Matin – Midi - Soir juste après l'école- Soir plus tard- Mercredi-Samedi

1 : garderie ou accueil non déclaré 2 : accueil déclaré DDCS 3 : activités associatives ou spécialisées

a : dans l'école b : proche, déplacement à pied c : transport nécessaire

**Les nouveaux temps d'activité périscolaires (TAP) sont-ils inclus dans la déclaration Accueil Périscolaire DDCS?**
OUI– NON
Mais une déclaration est envisageable après discussion entre les partenaires concernés.

**Accueil du midi Ecole ou groupe scolaire** **Accueil du soir**

| ECOLE | ACCUEIL DU MIDI<br>**Horaires de fin et reprise du temps scolaire** | ACCUEIL DU MIDI<br>**Horaires de l'accueil déclaré à la DDCS** |
|---|---|---|
| Ecole élémentaire CESAIRE | Lundi, mardi, jeudi et vendredi :<br>de 9h-12h15 et 14h-16h<br>le mercredi de 9h à 12h | de 12h15 à 14h<br>le lundi, mardi, jeudi et vendredi |
| Ecole Maternelle CASANOVA | Lundi, mardi, jeudi et vendredi :<br>de 9h-12h05 et 13h40-15h50 ( 9h - 12h15 et 14h-16h sur le pôle de l'ex école CASANOVA)<br>Le mercredi : 9h-12h | |
| Ecole ST Joseph | Lundi, mardi, jeudi et vendredi :<br>de 9h-12h et 13h45-16h15<br>mercredi : 9h-12h | De 12h00 à 13h45<br>le lundi, mardi, jeudi et vendredi |
| Ecole de la Pommeraye | Lundi, mardi, jeudi et vendredi :<br>de 9h-12h et 13h45-16h pour la maternelle 9h-12h10 et 13h55-16h pour l'élémentaire<br>Le mercredi : 9h-12h | de 12h10 à 13h55<br>le lundi, mardi, jeudi et vendredi |

**Les activités sont-elles en articulation avec les objectifs éducatifs du projet d'école ou du projet d'établissement** :
OUI - NON
Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et domaines concernés : Ecoles Maternelles Danielle CASANOVA, la Pommeraye et St Joseph ; Ecoles élémentaires Aimé CESAIRE, La pommeraye et St Joseph
Le PEDT s'inscrit en continuité de certaines orientations des projets d'école des établissements concernés.

**Des activités périscolaires se déroulent dans des locaux scolaires :**

**OUI - NON**
et plus particulièrement dans des salles de classes : OUI – NON – Si nécessaire, des salles de classe peuvent être utilisées après concertation avec les enseignants concernés.
Et si OUI , y a-t-il une charte de bonne utilisation des locaux scolaires? Pour le site de la Souchais où la question de partage des locaux était prégnante, une convention de mutualisation des locaux communaux de l'ancienne école CASANOVA est en cours d'élaboration entre la Commune, l'école maternelle Danielle CASANOVA, L'office socioculturel de DONGES (OSCD), l'Amicale laïque, et les associations T'as ta nounou et les ziX . Pour l'école ST Joseph, les conditions de la mise à disposition des locaux et de la cour de récréation adjacente ont été définies par convention passée le 6 mars 2014 entre le Maire de DONGES, la Présidente de l'OGEC et la Directrice de l'école St Joseph. A l'école de la Pommeraye, le temps de sieste pour les petites et moyennes sections de maternelle est organisé dans les dortoirs de l'école. De même des TAP peuvent être organisées soit dans les locaux scolaires soit dans la salle polyvalente municipale de la Pommeraye.

**Un protocole de transfert des enfants et de transition entre les temps scolaire et périscolaire est rédigé :**
OUI –NON
Mais une réunion de concertation a permis de définir certaines modalités de transfert et de prise en charge des enfants.

**Dans le PEDT :**
- L'articulation éventuelle avec les activités extrascolaires est présentée :
OUI – NON
- L'articulation avec les activités périscolaires proposées aux élèves du secondaire est présentée : OUI - NON
Si oui en indiquer les modalités :

**Joindre des annexes si nécessaire**
**Liste des annexes :**

- Bilan des actions de concertation dans le cadre de la démarche du PEDT de DONGES
- Délibération du Conseil municipal du 27 juin 2013 fixant les horaires des écoles primaires communales
- Délibération du Conseil municipal du 28 mai 2015 modifiant les horaires de l'école maternelle CASANOVA
- Projets d'école des quatre Etablissements concernés
- Convention d'animation entre la Commune et l'OSCD
- Convention de mutualisation des locaux de l'ex école CASANOVA

**Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant** : Le présent projet éducatif de territoire est un projet évolutif qui pourra faire l'objet, en cas de besoin, d'avenants.

**Signataires du projet** :

Date de signature prévue :

***Document à transmettre à la DDCS44 : ddcs-pel@loire-atlantique.gouv.fr et à la DSDEN ce.cab44@ac-nantes.fr***
***ou*** *sous forme de clé USB à la DDCS 44 si la taille du document est au-delà de 2 Mo*